

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mr Mohamed Imed LOUKIL (F.M.B.Z KPMG Tunisie) & Mr Walid BEN SALAH (FINOR).

BILAN CONSOLIDE
Montant exprimés en dinars tunisiens

ACTIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869
Amortissements		(39 869)	(39 869)
Immobilisations incorporelles	6	37 524 973	28 827 277
Amortissements		(27 862 668)	(26 954 843)
Immobilisations corporelles	7	438 630 151	418 365 125
Amortissements		(247 007 163)	(226 839 157)
Immobilisations financières	8	19 089 997	15 469 922
Provisions		(8 954 786)	(5 454 786)
Total des actifs immobilisés		211 420 504	203 413 538
Autres actifs non courants	9	3 289 405	4 552 807
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		214 709 909	207 966 345
ACTIFS COURANTS			
Stocks	10	71 894 052	78 504 842
Provisions		(3 132 683)	(3 554 628)
Clients et comptes rattachés	11	20 169 785	30 192 091
Provisions		(4 346 600)	(4 238 955)
Autres actifs courants	12	46 300 445	44 217 956
Provisions		(1 108 454)	(1 108 454)
Placements et autres actifs financiers	13	259 028	268 491
Liquidités et équivalents de liquidités	14	48 546 072	41 210 877
Provisions		-	(3 500 000)
TOTALE DES ACTIFS COURANTS		178 581 645	181 992 220
TOTAL DES ACTIFS		393 291 554	389 958 565

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

Montant exprimés en dinars tunisiens

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Capital social	15	39 938 744	39 938 746
Réserves consolidées	16	5 715 607	9 990 796
Résultat consolidé de l'exercice	17	(8 392 666)	(3 117 449)
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		37 261 685	46 812 093
INTERETS DES MINORITAIRES			
Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		16 693 391	17 459 612
Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		1 035 878	2 035 358
TOTAL DES INTERETS DES MINORITAIRES		17 729 269	19 494 970
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts bancaires	18	56 534 607	60 904 670
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		56 534 607	60 904 670
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	19	132 329 962	127 440 735
Autres passifs courants	20	47 302 286	42 086 030
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	102 133 745	93 220 067
TOTAL PASSIFS COURANTS		281 765 993	262 746 832
TOTAL DES PASSIFS		338 300 600	323 651 502
TOTAL DE CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		393 291 554	389 958 565

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Montant exprimés en dinars tunisiens

	NOTES	au 31 décembre 2022	au 31 décembre 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	647 353 690	639 015 506
Autres revenus d'exploitation		18 169 614	18 533 091
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		665 523 304	657 548 597
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	23	(506 657 622)	(499 936 499)
Achats d'approvisionnement consommés		(17 972 961)	(18 622 170)
Charges de personnel		(67 470 309)	(65 067 105)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(25 175 516)	(27 439 886)
Autres charges d'exploitation	25	(43 402 609)	(43 404 359)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(660 679 017)	(654 470 019)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 844 287	3 078 578
Charges financières	26	(11 426 397)	(10 369 855)
Produits financiers	27	2 627 616	1 867 230
Autres gains ordinaires	28	754 300	9 499 745
Autres pertes ordinaires		(1 458 376)	(838 767)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		(4 658 570)	3 236 931
Impôts sur les bénéfices		(2 504 690)	(4 208 096)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		(7 163 260)	(971 165)
Autres pertes extraordinaires		(193 528)	(110 926)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		(7 356 788)	(1 082 091)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(7 356 788)	(1 082 091)
Intérêts minoritaires		1 035 878	2 035 358
Résultat net (part du groupe)		(8 392 666)	(3 117 449)
Résultat par action		(0,420)	(0,156)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31</i> <i>décembre</i> 2022	<i>au 31</i> <i>décembre</i> 2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	704 680 490	683 723 308
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(669 384 820)	(640 908 432)
Intérêts payés	(12 390 333)	(11 503 952)
Intérêts reçus	2 062 392	1 625 817
Impôts sur les sociétés payés	(24 693)	(222 807)
Autres flux liés à l'exploitation	(313)	4 060
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	24 942 723	32 717 994
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(27 562 495)	(22 435 286)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 500 000)	-
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	10 066 475	3 766 093
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présence	9 163	8 000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(20 986 857)	(18 661 193)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(2 243 497)	(1 383 622)
Encais.provenant des emprunts& billets de trésorerie	23 000 000	39 045 729
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(22 604 588)	(56 621 227)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(1 848 085)	(18 959 120)
VARIATION DE TRESORERIE	2 107 781	(4 902 319)
Trésorerie au début de l'exercice	11 909 611	16 811 930
Trésorerie à la clôture de l'exercice	14 017 392	11 909 611

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 4,55% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX détient directement 5,86% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient le restant du capital indirectement par ses filiales la SIM (52,73%) et la SGS (41,41%).

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètre de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

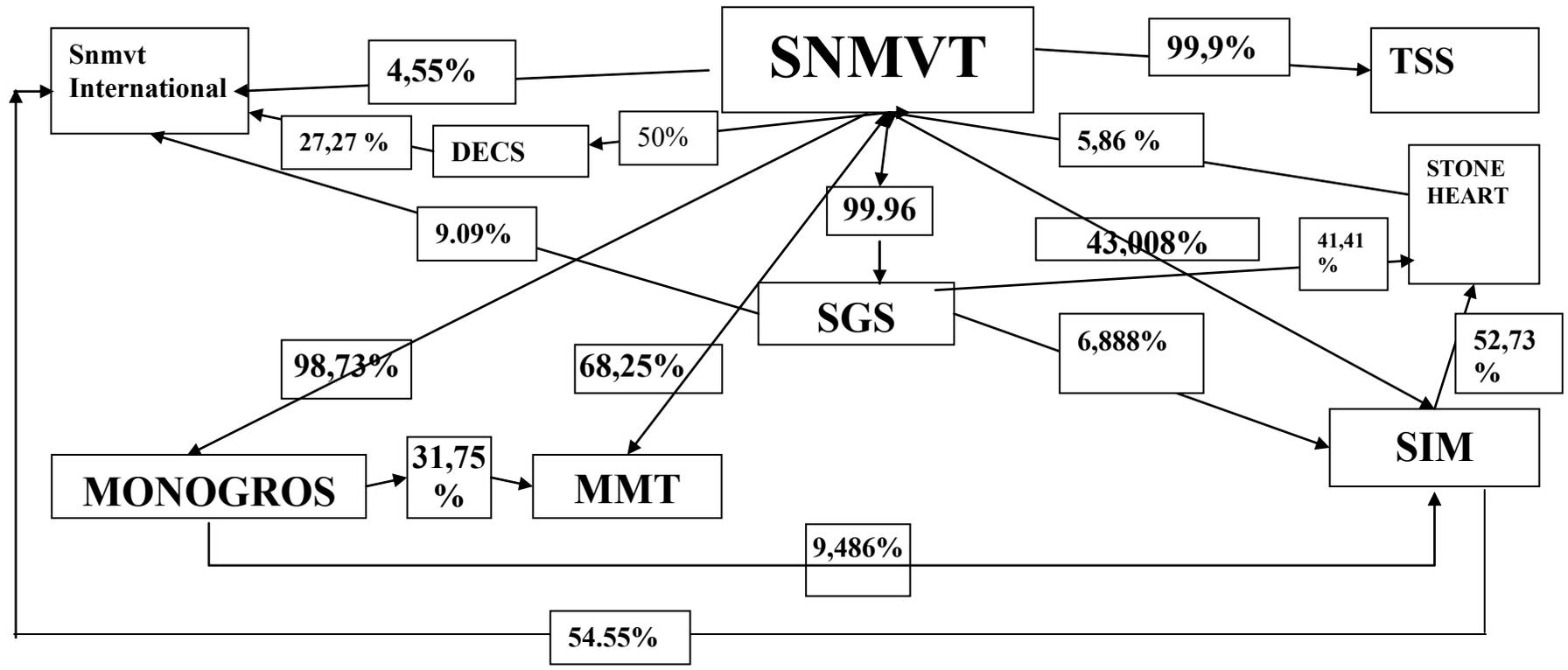
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

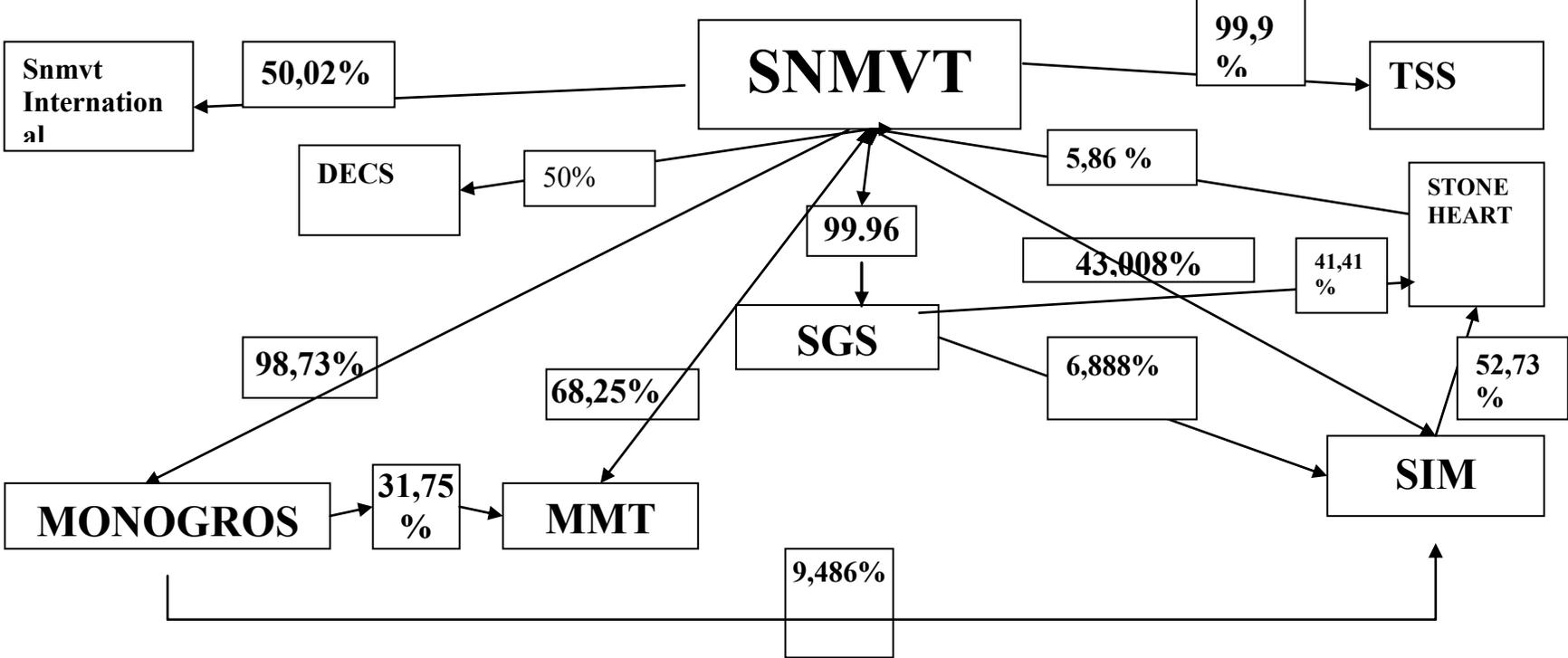
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2022



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2021



Au 31 décembre 2022

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	Commercial	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,50%
MMT	Commercial	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	Commercial	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commercial	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	59,38%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commercial	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,999%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	95,46%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

Au 31 décembre 2021

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	Commercial	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,50%
MMT	Commercial	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	Commercial	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commercial	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	59,38%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commercial	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,999%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNITED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 95,46% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	-	-

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 9 662 305 DT, contre 1 872 434 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Logiciels informatiques	11 839 971	10 600 619
Fonds de commerce SNMVT	10 669 931	3 586 196
Fonds de commerce SGS	807 975	403 560
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 797
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	12 000	41 805
Total immobilisations incorporelles brutes	37 524 973	28 827 277
A déduire amortissement des logiciels	(9 695 130)	(8 967 188)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(3 651 169)	(3 487 640)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(321 273)	(304 919)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 796)	(1 344 796)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
Total Amortissements	(27 862 668)	(26 954 843)
Total immobilisations incorporelles nettes	9 662 305	1 872 434

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 191 622 988 DT, contre 191 525 968 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Immobilisations corporelles (Brutes)	SNMVT-MONOPRI X	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGR OS	SIM	MMT	STONE HEART	Ecart réévaluation SH	TSS	Ecart réévaluation TSS	Total
Terrain	3 711 404	345 868	792 062	-	28 237 769	1 960 153	1 623 059	5 080 660	1 696 740	4 332 494	47 780 209
Construction	8 111 300	11 522 484	4 350 150	44 225	42 635 658	66 721	7 579 940	-	5 615 190	-	79 925 668
Agencements,aménag. Des constructions	575 896	-	1 045 769	34 153	5 037 012	16 683	16 290	-	1 290 943	-	8 016 746
Matériel et Outillage	111 267 791	654 180	-	4 733 909	5 585	6 726 359	79 477	-	1 412 945	-	124 880 246
Petit materiel et outillage	7 801 553	171	-	349 155	645	767 551	1 620	-	1 058	-	8 921 753
Matériel de transport de personnes	10 531	250 000	-	2 595 580	266 753	-	-	-	40 359	-	3 163 223
Matériel de transport de bien	285 314	-	-	11 205 321	-	102 618	-	-	173 128	-	11 766 381
Autres materiel de transport	1 217 970	6 638	-	3 790 537	-	204 390	-	-	14 534	-	5 234 069
Equipement de bureau	1 929 042	922 595	-	501 482	256 347	56 872	3 065	-	80 981	-	3 750 384
Matériel informatique	6 408 303	50 405	-	14 664 575	1 186	54 625	-	-	356 222	-	21 535 316
Agencements,aménag. Divers	93 786 911	2 960 444	-	11 322 451	1 499 720	6 710 992	418 798	-	-	-	116 699 316
Immobilisations en cours	1 037 841	35 435	-	577 533	3 719 273	1 315 680	-	-	39 579	-	6 725 341
Avances immobilisations en cours	-	-	-	-	231 499	-	-	-	-	-	231 499
Immobilisations corporelles brutes	236 143 856	16 748 220	6 187 981	49 818 921	81 891 447	17 982 644	9 722 249	5 080 660	10 721 679	4 332 494	438 630 151
Immobilisations corporelles (Amortissements)											
Construction	7 472 750	8 373 376	4 223 271	34 033	14 198 043	7 117	1 308 137	-	3 080 718	-	38 697 445
Agencements,aménag. Des constructions	143 356	-	1 045 769	3 631	3 161 170	2 678	(15 070)	-	-	-	4 341 534
Matériel et Outillage	75 218 381	654 133	-	4 003 817	5 585	4 053 402	27 762	-	1 412 945	-	85 376 025
Petit materiel et outillage	3 186 998	171	-	294 263	645	317 361	730	-	1 058	-	3 801 226
Matériel de transport de personnes	10 531	250 000	-	2 302 534	266 753	-	-	-	40 359	-	2 870 177
Matériel de transport de bien	88 414	-	-	8 142 879	-	85 251	-	-	173 128	-	8 489 672
Autres materiel de transport	474 536	6 638	-	2 803 333	-	139 739	-	-	14 534	-	3 438 780
Equipement de bureau	1 591 422	922 483	-	396 745	199 554	39 665	3 037	-	80 981	-	3 233 887
Matériel informatique	4 985 826	50 405	-	13 467 992	1 186	51 349	-	-	356 222	-	18 912 980
Agencements,aménag. Divers	57 483 976	2 951 943	-	9 774 297	1 250 493	4 918 536	175 249	-	1 290 943	-	77 845 437
Amortissements	150 656 190	13 209 149	5 269 040	41 223 524	19 083 429	9 615 098	1 499 845	-	6 450 888	-	247 007 163
Immobilisations corporelles nettes	85 487 666	3 539 071	918 941	8 595 397	62 808 018	8 367 546	8 222 404	5 080 660	4 270 791	4 332 494	191 622 988

8. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 10 135 211 DT, contre 10 015 136 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participation	16 031 408	12 531 643
Prêts à plus d'un an	575 723	575 848
Dépôts et cautionnements	2 482 866	2 362 431
Total immobilisations financières brutes	19 089 997	15 469 922
A déduire les provisions sur les titres de participations	(8 363 718)	(4 879 063)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
A déduire les provisions sur les dépôts et cautionnements	(15 345)	-
Total provisions	(8 954 786)	(5 454 786)
Total immobilisations financières nettes	10 135 211	10 015 136

9. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 3 289 405 DT, contre 4 552 807 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Frais préliminaires MMT	17 482	29 746
Frais préliminaires MGS	37 041	73 255
Frais préliminaires SIM	589 498	528 722
Frais préliminaires SNMVT	2 577 797	3 854 309
Charges à répartir MGS	3 891	30 471
Charges à répartir MMT	63 696	36 304
Total autres actifs non courants	3 289 405	4 552 807

10. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 68 761 369 DT, contre 74 950 214 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Stocks de marchandises	69 182 513	77 126 062
Travaux en cours	49 742	49 742
Stocks des consommables	2 661 797	1 329 038
Total stocks bruts	71 894 052	78 504 842
Provisions sur les marchandises	(3 132 683)	(3 554 628)
Total stocks nets	68 761 369	74 950 214

11. clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 15 823 185 DT, contre 25 953 136 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	17 641 658	29 312 996
Clients douteux	2 528 127	879 095
Total Clients et comptes rattachés bruts	20 169 785	30 192 091
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(4 346 600)	(4 238 955)
Total Clients et comptes rattachés nets	15 823 185	25 953 136

12. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 45 191 991 DT, contre 43 109 502 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs, emballage à rendre	19 924	586 201
Personnel	1 069 199	841 242
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	24 578 294	20 141 798
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	892 682	1 027 253
Etat, impôts différés	507 871	323 561
Etat et collectivités publiques, TVA et DC à reporter	4 393 096	180 578
Etat et collectivités publiques, autres taxes	-	7 967
Débiteurs divers	5 113 322	14 747 347
Charges constatées d'avance	1 924 770	1 775 417
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	229 955	257 638
Compte d'attente	7 571 332	4 328 954
Total des actifs bruts	46 300 445	44 217 956
Provisions sur les autres actifs	(1 108 454)	(1 108 454)
Total des actifs nets	45 191 991	43 109 502

13. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 259 028 DT, contre 268 491 DT au 31 décembre 2021, et correspondent principalement aux échéances à moins d'un an sur prêts accordés au personnel.

14. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 48 546 072 DT contre un solde de 37 710 877 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Placements courants et billets de trésorerie	34 314 761	25 601 576
Chèques à encaisser	111 734	194 767
Banques	9 578 097	13 214 633
Caisses	4 541 480	2 199 901
Total liquidités et équivalents de liquidités bruts	48 546 072	41 210 877
Provisions sur les billets de trésorerie	-	(3 500 000)
Total liquidités et équivalents de liquidités nets	48 546 072	37 710 877

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 39 938 744 dinars, représenté par 19 969 372 actions de 2 dinars de nominal.

16. Réserves consolidées

Les réserves consolidés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5 715 607 DT, contre 9 990 796 DT au 31 décembre 2021.

17. Résultat consolidé

Le résultat consolidé au 31 décembre 2022 est un déficit de 8 392 666 DT, contre un déficit de 3 117 449 DT au 31 décembre 2021.

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2022 à 56 534 607 DT, contre un solde de 60 904 670 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts bancaires	56 469 530	60 850 993
Autres dettes à plus d'un an	65 077	53 677
Total des emprunts bancaires	56 534 607	60 904 670

19. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 132 329 962 DT, contre un solde de 127 440 735 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs d'exploitation	43 847 013	17 161 384
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	74 303 071	84 292 542
Fournisseurs d'investissement	241 533	1 114 137
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	383 158	617 786
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	375 921	507 170
Fournisseurs, factures non parvenues	13 179 266	23 747 716
Total Fournisseurs et comptes rattachés	132 329 962	127 440 735

20. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 47 302 286 DT, contre un solde de 42 086 030 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Clients créditeurs	3 483 975	3 636 880
Personnel	2 795 851	2 335 139
Etat, impôts et taxes	10 562 173	8 418 091
Comptes courants actionnaires	242 673	170 371
Créditeurs divers, CNSS	4 368 519	4 333 364
Créditeurs divers, assurances groupes	983 162	228 517
Autres créditeurs divers	383 837	948 101
Comptes de régularisation	13 901 223	11 696 687
Produits perçus d'avance	562 444	570 603
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	10 018 429	9 748 277
Total autres actifs courants	47 302 286	42 086 030

21. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 102 133 745 DT, contre un solde de 93 220 067 DT au 31 décembre 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts bancaires à moins d'un an	20 454 484	24 470 445
Crédit de gestion	5 124 589	4 554 592
Effets escomptés	8 205 022	10 000 006
Billets de trésorerie	33 500 000	24 500 000
Emprunts, intérêts courus	320 970	392 604
Concours bancaires	34 528 680	29 302 420
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	102 133 745	93 220 067

22. Revenus

Les revenus totalisent un montant de 647 353 690 DT au cours de l'exercice 2022 contre un montant de 639 015 506 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Ventes des marchandises chez la SNMVT	627 099 847	618 317 561
Ventes des marchandises chez monogros	3 228 597	1 905 078
Ventes des marchandises et produits finis chez MMT	7 535 955	7 518 013
Ventes des marchandises chez SGS	8 920 008	9 773 420
Revenus chez TSS	21 177	17 647
Revenus chez SIM	471 475	1 309 153
Revenus chez SH	76 631	174 634
Total revenus	647 353 690	639 015 506

23. Achats consommés

Les achats consommés totalisent un montant de 506 657 622 DT au titre de l'exercice 2022, contre 499 936 499 DT au titre de l'exercice 2021.

24. Dotation aux amortissements et résorptions

Les dotations aux amortissements et résorptions totalisent un montant de 25 175 516 DT au titre de l'exercice 2022, contre 27 439 886 DT au titre de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	972 308	1 023 071
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	20 285 517	19 307 627
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	217 508	217 508
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	2 392 090	2 175 232
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	2 567 649	2 633 440
Dotation aux provisions sur les stocks	3 132 683	3 554 628
Dotation aux provisions sur les billets de trésorerie	-	3 500 000
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	4 418 510	4 228 746
Dotation provision sur les titres de participation	-	685 444
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 554 628)	(3 988 100)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(2 515 115)	(2 695 502)
Reprises /provisions sur les chèques impayés	-	(8 095)
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(2 741 006)	(3 194 113)
Total dotation aux amortissements et résorptions	25 175 516	27 439 886

25. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent un montant de 43 402 609 DT au cours de l'exercice 2022 contre un montant de 43 404 359 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Locations et charges locatives	11 432 280	12 136 927
Entretien et réparation	9 809 034	10 108 441
Primes d'assurance	938 329	652 132
Autres services extérieurs	2 825 199	2 958 731
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	2 536 836	2 002 151
Frais de publicité et de publication	6 405 324	6 608 291
Frais de transport et transport sur achat	2 587 623	2 476 101
Voyages, déplacement et missions	2 223 785	2 133 401
Frais postaux et de télécommunication	852 564	674 261
Frais bancaires	1 018 180	1 125 033
Autres charges ordinaires	(73 515)	94 648
Impôts et taxes	2 846 970	2 730 143
Transfert de charges	-	-295 901
Total autres charges d'exploitation	43 402 609	43 404 359

26. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent un montant de 11 426 397 DT au titre de l'exercice 2022 contre un montant de 10 369 855 DT au titre de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Intérêts des emprunts bancaires	6 836 861	7 471 854
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 667 366	1 114 817
Intérêts sur billets de trésorerie	2 208 104	1 738 512
Pertes de change	96 296	36 371
Charges nettes / cession actions	6 765	-
Autres charges financières	611 005	8 301
Total charges financières nettes	11 426 397	10 369 855

27. Produits financiers

Les produits financiers totalisent un montant de 2 627 616 DT au titre de l'exercice 2022 contre un montant de 1 867 230 DT au titre de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Produits des comptes courants bancaires	216 509	212 665
Revenus des placements et bons de trésorerie	2 391 411	1 635 529
Dividendes et jetons des présences	9 164	8 988
Plus values /cession valeurs mobilières	6 451	6 729
Gains de change	4 081	3 319
Total	2 627 616	1 867 230

28. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent un montant de 754 300 DT au titre de l'exercice 2022 contre un montant de 9 499 745 DT au titre de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Produits nets sur cession immob	81 255	8 456 085
Autres gains ordinaires	673 045	1 043 660
Total	754 300	9 499 745

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 15% en 2021 et 2022. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

La SNMVT a subi un contrôle par la CNSS en 2020 au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. Les travaux de contrôle demeurent en cours à la date de l'établissement des états financiers de cet exercice.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs les actionnaires, de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 393 291 554 DT et un résultat consolidé déficitaire de 8 392 666 DT, et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2022 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Nous déterminons, parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis, le 02 Mai 2023

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Walid BEN SALAH**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Mohamed Imed LOUKIL**